

221C1799  
FR0013230612-FS0594-DER09

19 juillet 2021

**Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**Information consécutive à une dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique  
(article 234-10 du règlement général)**

**TIKEHAU CAPITAL**

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 16 juillet 2021, l'Autorité des marchés financiers a été destinataire des déclarations de franchissements de seuils suivantes :
  - la société Tikehau Capital Advisors<sup>1</sup> (32 rue de Monceau, 75008 Paris) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 15 juillet 2020, les seuils de 50% du capital et des droits de vote de la société TIKEHAU CAPITAL et détenir individuellement 89 427 094 actions TIKEHAU CAPITAL représentant autant de droits de vote, soit 51,01% du capital et des droits de vote de cette société<sup>2</sup> ;
  - les sociétés sous contrôle commun de AF&Co et MCH (à savoir les sociétés Tikehau Capital Advisors<sup>1</sup>, Fakarava Capital<sup>3</sup>, Makemo Capital<sup>4</sup>, Tikehau Employee Fund 2018 (« TEF 2018<sup>5</sup> »), ont déclaré avoir franchi en hausse, le 15 juillet 2020, les seuils de 50% du capital et des droits de vote de la société TIKEHAU CAPITAL et détenir 99 380 608 actions TIKEHAU CAPITAL représentant autant de droits de vote, soit 56,69% du capital et des droits de vote de cette société<sup>2</sup> ; et

<sup>1</sup> Société par actions simplifiée dont le président est la société AF&Co (contrôlée par Antoine Flamarion) et le directeur général est la société MCH (contrôlée par Mathieu Chabran). Le capital de TCA est réparti entre les fondateurs et des managers de TIKEHAU CAPITAL qui détiennent ensemble au travers de structures 71,45% du capital et des droits de vote de Tikehau Capital Advisors (parmi lesquels les participations directes de AF&Co et MCH sont, respectivement, de 23,12% et 10,24%) et un groupe d'actionnaires institutionnels : Peugeot Invest Assets, MACSF, Esta Investments (groupe Temasek) et North Haven Tactical Value (groupe Morgan Stanley), qui se répartissent le solde de 28,55%.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 175 318 344 actions représentant autant de droits de vote en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>3</sup> Société par actions simplifiée (sise 32 rue de Monceau, 75008 Paris) détenue conjointement à hauteur de 75,60% par Tikehau Capital Advisors et le *management* du groupe (dont 58,17% par Tikehau Capital Advisors et 17,42% par Makemo Capital) et de 24,30% par des actionnaires externes au groupe. Makemo Capital est le président et AF&Co et MCH sont les directeurs généraux de Fakarava Capital.

<sup>4</sup> Société par actions simplifiée (sise 32 rue de Monceau, 75008 Paris) détenue conjointement par AF&Co (contrôlée par M. Antoine Flamarion) à hauteur de 55,82% et par MCH (contrôlée par M. Mathieu Chabran) à hauteur de 44,18%. Makemo Capital a pour président AF&Co et pour directeur général MCH.

<sup>5</sup> Société par actions simplifiée (sise 32 rue de Monceau, 75008 Paris) détenue par Tikehau Capital Advisors (à hauteur de 51,10%), AF&Co (à hauteur de 4,05%), MCH (à hauteur de 4,05%) et par les salariés du groupe TIKEHAU CAPITAL. Tikehau Capital Advisors est le président de TEF 2018.

- le concert composé des sociétés Tikehau Capital Advisors<sup>1</sup>, Fakarava Capital<sup>3</sup>, Makemo Capital<sup>4</sup>, TEF 2018<sup>5</sup>, MACSF Epargne Retraite<sup>6</sup>, Crédit Mutuel Arkéa et Neuflyze Vie (ensemble, « le concert »), a déclaré avoir franchi en hausse, le 15 juin 2019, les seuils de 2/3 du capital et des droits de vote de la société TIKEHAU CAPITAL et détenir 119 078 689 actions TIKEHAU CAPITAL représentant autant de droits de vote, soit 67,92% du capital et des droits de vote de cette société<sup>2</sup>, selon la répartition suivante :

	<b>Actions et droits de vote</b>	<b>% capital et droits de vote</b>
Tikehau Capital Advisors	89 427 094	51,01
Makemo Capital	571 909	0,33
Fakarava Capital	9 256 605	5,28
TEF 2018	125 000	0,07
<b>Total sociétés sous contrôle de AF&amp;Co et MCH* (fondateurs)</b>	<b>99 380 608</b>	<b>56,69</b>
MACSF Epargne Retraite	12 246 257	6,99
Crédit Mutuel Arkéa	5 176 988	2,95
Neuflyze Vie	2 274 836	1,30
<b>Total concert</b>	<b>119 078 689</b>	<b>67,92</b>

\* AF&Co est contrôlée par M. Antoine Flamarion et MCH est contrôlée par M. Mathieu Chabran.

Ces franchissements de seuils résultent de deux augmentations de capital de la société TIKEHAU CAPITAL réalisées dans le cadre de la réorganisation de la structure du groupe TIKEHAU CAPITAL<sup>7</sup>.

2. L'accroissement de la participation en capital et en droits de vote de la société Tikehau Capital Advisors et des sociétés sous contrôle commun de AF&Co et MCH (cf. *supra*), initialement comprise entre 30% et 50%, de plus de 1% en moins de 12 mois consécutifs, ont fait l'objet d'une décision de dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique reproduite dans D&I 221C1343 mise en ligne sur le site de l'AMF le 9 juin 2021.

\_\_\_\_\_

<sup>6</sup> Société anonyme (sise 10 cours du Triangle de l'Arche, 92919 La Défense) Contrôlée par la société d'assurance mutuelle MACSF Prévoyance et au plus haut niveau par MACSF SGAM (société de groupe d'assurance mutuelle).

<sup>7</sup> Cf. notamment communiqués diffusés par la société le 20 mai 2021 et le 15 juillet 2021.